

Kazakhstan et Ouzbékistan : deux partenaires stratégiques majeurs pour la France en Asie centrale

*Rapport d'information n °862 (2025-2026) présenté par Valérie Boyer, Sylvie Goy-Chavent, Evelyne Perrot,
Patrice Joly et Guillaume Gontard*

Des cinq pays d'Asie centrale ex-soviétiques le Kazakhstan et l'Ouzbékistan sont les deux seuls à avoir conclu un partenariat stratégique avec la France.

Les relations entre la France et ces deux pays se sont intensifiées ces trois dernières années avec les visites d'État croisées du Président de la République française dans les deux pays en 2023, puis du Président de la République du Kazakhstan à Paris en 2024, et du Président de la République d'Ouzbékistan en mars 2025, lesquelles ont relancé l'intérêt d'approfondir les relations bilatérales avec une région stratégique au croisement des grandes puissances.

Le Kazakhstan, premier fournisseur de la France en uranium et troisième en hydrocarbures, est la première économie de la région, tandis que l'Ouzbékistan en est le pays le plus peuplé avec une population qui va croître de 37 millions d'habitants actuellement à 50 millions en 2050. Avec une croissance annuelle de plus de 6 %, ces deux pays représentent un îlot de prospérité et de stabilité, riche en ressources et potentialités, mais doublement enclavé par la géographie et la dégradation du contexte géopolitique mondial.

Près de trente-cinq ans après leur indépendance, quels sont les défis à relever pour ces pays d'Asie centrale ? Alors que la guerre en Iran révèle le rôle grandissant des investissements des pays du Golfe dans la région et les appétits américains pour ses ressources naturelles, quelles opportunités peut-on voir pour la France et l'Europe ?





Les principaux constats et préconisations

1. Poursuivre le renforcement des partenariats stratégiques bilatéraux
2. Conforter la position de la France dans le cadre de la défense du multilatéralisme et de la diplomatie dite « multivectorielle » ouzbèke et kazakhstanaise de diversification des partenariats
3. Développer le format de dialogue régional « C5 + 1 » entre la France et les 5 pays d'Asie centrale
4. Faire de la diplomatie climatique un atout majeur de l'action de la France en Asie centrale
5. Pérenniser les projets de protection des ressources (eaux, uranium, terres rares) et de transition énergétique (décarbonation du mix électrique, énergies renouvelables)
6. Améliorer les connectivités et infrastructures de transport (industrie ferroviaire, transports urbains, corridor transcarpien, etc.)
7. Renforcer la coopération de défense et d'armement en appui au contexte régional de paix et de stabilité de l'Asie centrale
8. Accompagner le développement de l'industrie du tourisme (équipements de remontées mécaniques, hôtellerie, etc.)
9. Intensifier la coopération universitaire et scientifique (échanges étudiants, alliances françaises, projet de création réciproque d'un institut culturel, etc.)
10. Mieux faire connaître les potentialités de développements de l'Asie centrale

I. Diplomatie multivectorielle et diversification des partenariats

A. Une région riche en ressources naturelles et humaines mais doublement enclavée

Sans accès direct à une mer libre, ces deux pays dépendent étroitement de la Chine et de la Russie, à l'Est et au Nord-Ouest, pour leurs échanges terrestres. Les liaisons vers le Sud par l'Iran sont compromises par la guerre au Moyen-Orient et l'accès à l'océan Indien rendu difficile par le conflit entre l'Afghanistan et le Pakistan. La guerre en Ukraine et les sanctions à l'encontre de la Russie limitent, sans les supprimer, les voies d'exportation vers l'Europe : l'uranium extrait au Kazakhstan transite par la Chine tandis que les exportations d'hydrocarbures vers l'Europe continuent à emprunter un oléoduc passant par le territoire russe et aboutissant en mer Noire.

Voies de communication : oléoducs et corridor « transcaspien ».



L'autre voie alternative de communication entre la Chine et l'Europe via l'Asie centrale est le « corridor transcaspien » lequel recueille le soutien de l'Union européenne dans le cadre de sa stratégie *Global Gateway*, mais nécessite davantage de transbordements terrestres et maritimes et représente moins de 5 % du trafic ferroviaire, la voie Nord par la Russie restant dominante.

B. Défense du multilatéralisme et résolution des conflits par le droit

Cette situation explique la politique de ces deux pays de diversification de leurs partenariats au moyen d'une diplomatie dite « multivectorielle ». Il s'agit de ne pas dépendre uniquement de la Chine, qui est devenue le premier partenaire économique et qui a supplanté l'influence russe, laquelle est elle-même contrebalancée par une volonté de renforcement des relations avec l'Europe, notamment la France, au moyen des partenariats stratégiques.

Dans le contexte des guerres et crises entourant la région (Ukraine, Moyen-Orient, Afghanistan et Pakistan), les échanges politiques, de niveau tant gouvernemental que parlementaire, ont très largement confirmé le souci des autorités ouzbèke et kazakhstanaise de faire de l'Asie centrale un îlot



Entretien avec M. Arman Issetov, Vice-ministre des affaires étrangères

de paix et de prospérité devant rester à l'écart des conflits environnants. En cela, le fait que la diplomatie française prône la défense du multilatéralisme et du règlement des conflits par le droit est un point de convergence avec la diplomatie multivectorielle prônée par les deux présidents Tokaïev et Mirziouïev. Ces deux pays ont conclu un traité d'alliance prônant des projets et un « avenir commun ».

La situation géopolitique, au croisement des grandes puissances, implique que ces pays entendent maintenir une bonne relation avec la Russie, tout en appliquant les sanctions économiques la concernant, ainsi qu'avec la Chine qui est le premier investisseur et partenaire de la région. De même, les relations se veulent pragmatiques avec l'Iran ainsi qu'avec l'Afghanistan afin de ménager des voies de communication vers le Sud.

Entretiens avec les autorités parlementaires : Mme Tanzila Narbaeva, Présidente du Sénat de l'Oliy Majlis de l'Ouzbékistan et M. Maulen Achimbaëv, Président du Sénat du Kazakhstan



II. Dynamique de renforcement des partenariats stratégiques

A. De nombreux points de convergence dans les relations bilatérales

S'agissant de la relation bilatérale avec la France, de nombreux points de convergence sont à retenir :

- Les priorités données à la protection des ressources en eau et au développement d'une économie décarbonée sont un atout pour les projets de l'Agence française de développement (AFD) et la présence des entreprises françaises dans ces secteurs où elles disposent d'une véritable expertise ;
- La réunion à Paris d'une conférence C5 + 1 rassemblant les cinq pays d'Asie centrale et la France sur le thème de l'eau, de même que l'organisation à Astana d'un sommet régional sur le climat font de la diplomatie climatique un axe fort de cette relation bilatérale ;
- Plus largement, l'uranium, les infrastructures, l'éolien et le nucléaire sont cités comme des axes pour accroître et diversifier la relation bilatérale, qu'il faut élargir également à l'économie, au numérique, au spatial, à la santé, au développement touristique et à l'agriculture ;
- En matière de coopération de défense, la doctrine de ces pays reste essentiellement défensive et présente des potentialités de développement notamment en matière d'armement, qu'il s'agisse de fourniture ou de maintenance.

B. Revue stratégique 2026 de l'Asie centrale : des priorités en phases avec l'offre française de coopération et d'investissement

L'Institut d'études stratégiques du Kazakhstan a dressé une revue stratégique 2026 pour l'Asie centrale riche d'enseignement sur les atouts dont dispose la France dans ces domaines.

En premier lieu, cette revue stratégique place désormais l'Europe en deuxième position des priorités partenariales, derrière la Chine, mais devant la Russie et la Turquie.

Ensuite, l'Institut identifie 10 priorités de coopération dans une vision prospective :

- eau et énergies ;
- infrastructures de transport ;
- développement touristique ;
- formation agricole ;
- développement du capital humain ;
- coopération industrielle ;
- lutte contre le changement climatique ;
- politique d'attractivité des investissements ;
- création d'un espace informationnel et médiatique commun ;
- coopération scientifique et éducative.

À l'horizon 2040-2050, la région devrait faire face à 4 grands défis allant de la disponibilité des ressources à l'adaptation des infrastructures et des institutions aux impacts du changement climatique et à l'augmentation de 60 % de la population qui passera de 50 millions d'habitants à 80 millions pour les 5 pays d'Asie centrale. Autant de sujets faisant partie des compétences et investissements que la France peut apporter à la région.

Institut d'études stratégiques du Kazakhstan



Prospective 2040-2050, les 4 grands défis à relever:

1. les ressources hydriques et énergétiques face à l'impact du changement climatique
2. les infrastructures de transport et les nouvelles mobilités
3. les évolutions des institutions nationales et des coopérations internationales
4. Les enjeux socio-démographiques

C. Diplomatie climatique : un atout majeur de l'action de la France

La perception des risques en Asie centrale place en tête la raréfaction de la ressource en eau. C'est particulièrement dramatique avec la quasi-disparition de la mer d'Aral et la salinité des sols qui en résulte. Viennent ensuite les questions de dépendance aux matériaux critiques et aux ressources énergétiques ainsi que l'impact du changement climatique.

S'agissant de l'Ouzbékistan, le mandat de l'AFD, implantée depuis 2015, porte sur la croissance verte et solidaire avec 1 milliard d'euros de projets en cours d'exécution - sans subvention et intégralement couverts par des prêts - essentiellement de gouvernance de l'économie du climat, de l'eau et de l'assainissement ainsi que de transition énergétique et de gestion durable des territoires. Au total, 340 projets sont portés par l'AFD en Ouzbékistan.

Deux projets ont été visités au cours de la mission :

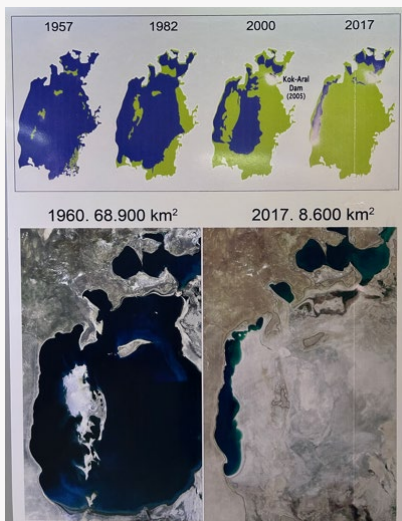
- la modernisation du système d'irrigation du canal de Suenli en République du Karakalpakstan, destinée à préserver l'eau du fleuve Amou-Daria pour les besoins de

l'agriculture – 50 % de la ressource est actuellement perdue avant d'arriver sur les exploitations ;

- la transformation de la filière d'élevage pour préserver les petites exploitations et assurer la sécurité alimentaire à travers une laiterie financée par l'AFD.

Le bureau de l'AFD au Kazakhstan n'a été ouvert qu'en 2024 et reste en phase de montée en puissance sur des projets concernant l'eau et la santé pour un montant encore modeste de 2,6 millions d'euros de prêts.

Diplomatie climatique : retrait de la mer d'Aral et projets de l'AFD pour la préservation de la ressource en eau (modernisation du système d'irrigation du canal de Suenli en République du Karakalpakstan)



D. Une coopération économique et industrielle solide



Visite de site industriel (Alstom à Astana)

La coopération économique et industrielle avec les deux pays est solide et structurée :

- Bien que la France se situe au-delà de la dixième place comme fournisseur, elle est le deuxième pays européen après l'Italie sur le critère de la présence de ses entreprises.
- La France est l'un des premiers investisseurs étrangers dans le domaine de l'énergie (*Orano*, *TotalEnergies*, *EDF*), de l'aéronautique (*Airbus*) et des transports (*Alstom*), de la pétrochimie (*Air Liquide*) et de l'agroalimentaire (*Lactalis*, *Danone*). La visite des sites d'*Alstom* et d'*Airbus Helicopters* montre que ces pays souhaitent s'engager dans une diversification à long terme de leurs partenariats, y compris dans des industries lourdes et technologiques qui sont en concurrence directe notamment avec la Chine et la Russie.

E. Un potentiel de développement pour la coopération de défense

S'agissant ensuite de la coopération de défense et d'armement, il faut noter une certaine prudence dans la montée en puissance de ce secteur. L'influence russe se ressent dans les matériels utilisés et ces pays font partie de l'Organisation du traité de sécurité collective (OTSC) et de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS). Néanmoins, des marchés de fourniture et de maintenance d'hélicoptères ont été conclus avec l'Ouzbékistan et le Kazakhstan, ainsi que la fourniture d'avions *A400M*, d'*Airbus A321* et de radars de défense aérienne *Thalès*.



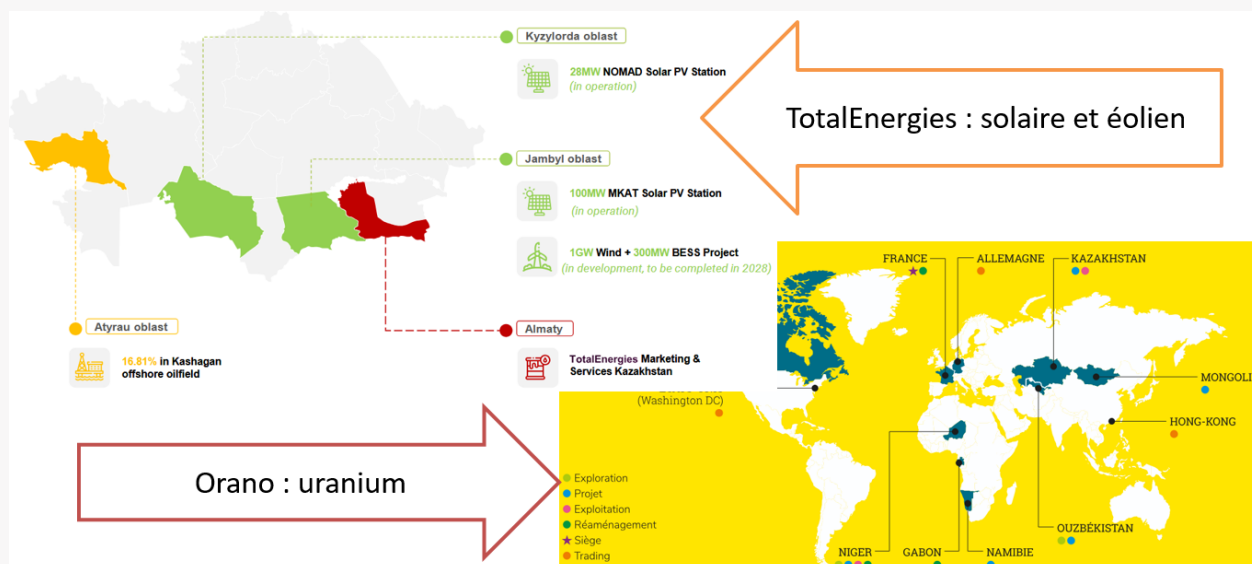
Centre de maintenance Airbus hélicoptère en Ouzbékistan

La doctrine de ces pays étant essentiellement défensive, le potentiel de développement d'une coopération opérationnelle de défense reste centré sur la formation aux opérations de maintien de la paix, notamment en Afrique francophone.

F. La décarbonation du mix de production électrique

Plusieurs grands projets sont conduits par des entreprises françaises : en Ouzbékistan, une centrale au gaz naturel est développée par *EDF* pour remplacer des centrales au charbon ; au Kazakhstan, *TotalEnergies* a été retenue pour la construction d'un champ éolien de 1 gigawatt, soit l'équivalent d'une centrale nucléaire.

Outre ces projets déjà lancés, des potentialités ont été évoquées pour pérenniser et développer l'exploitation et l'exploration d'uranium par *Orano* au Kazakhstan ainsi que le projet de nouvelles centrales nucléaires dans lequel pourrait coopérer la France dans le futur.



G. Une coopération culturelle et scientifique à développer

Les questions culturelles, linguistiques, universitaires et scientifiques ont été consacrées aux visites d'alliances françaises et d'universités, notamment à l'occasion de l'inauguration de la fondation Lumière à Astana, dont l'objet est d'accompagner les échanges universitaires francophones.

Un axe de renforcement de la coopération dans les nouvelles technologies est souligné par la création du *Astana Hub* sur le modèle français de l'*École 42* dans le domaine des formations dans le numérique et le cyber.

Enfin, la délégation a pu échanger sur la création de l'Alliance française de Samarcande ainsi que sur un projet à l'ébauche de création en France d'un institut culturel kazakhstanais, lequel pourrait initier une démarche de réciprocité.



Cluster numérique Astana Hub



Fondation Lumière

POUR EN SAVOIR PLUS

- Lien vers la page « le contrôle en clair » de cette mission d'information ([cliquer ici](#))
- Lien vers l'audition de M. Michaël Levystone, co-fondateur de l'Observatoire de la Nouvelle Eurasie, sur l'Asie centrale au croisement des grandes puissances ([cliquer ici](#))



Valérie BOYER
Rapporteur
Bouches-du-Rhône
Les Républicains



Sylvie GOY-CHAVENT
Rapporteur
Ain
Les Républicains



Éveline PERROT
Rapporteur
Aube
Union Centriste



Patrice JOLY
Rapporteur
Nièvre
Socialiste, Écologiste et
Républicain



Guillaume GONTARD
Rapporteur
Isère
Écologiste - Solidarité et
Territoires